La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 3096 - Vendredi 09 Février 2018 - Prix : 200 Fc

ASSISES NATIONALES

La tournante comme gage de stabilité



Travaux sur l'axe 1 des assises nationales

ASSISES NATIONALES

Renouvellement du mandat présidentiel : oui mais pour combien d'années ?

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Février 2018

Lever du soleil:
06h 04mn
Coucher du soleil:
18h 38mn

Fadjr :	**04h 50mn**
Dhouhr :	**12h 24mn**
Ansr :	**15h 53mn**
Maghrib:	**18h 41mn**
Incha:	**19h 55mn**



ASSISES NATIONALES

Lumière sur la santé et l'éducation, deux secteurs prioritaires

La deuxième journée de l'assemblée des assises nationales avait pour thèmes, la jeunesse mais aussi la santé, l'éducation et la culture comorienne entre autres. Des thèmes qui font le quotidien des Comoriens et sur lesquels l'expert Ouledi Ahmed, a apporté des précisions et des recommandations.

Neuf domaines, qui constituaient l'axe 3 des travaux des assises nationales, ont fait l'objet d'exposés mercredi au Palais du peuple. Lors de la journée 2 du fameux rendez-vous national pour le bilan des 42 ans d'indépendance des Comores, l'éducation et la santé ont fait l'objet d'analyses pointues. On y apprendra qu'avant l'Indépendance, l'Union des Comores comptait 25 000 élèves et étudiants contre plus de 200 000 aujourd'hui. Des chiffres en hausse certes, mais un niveau en baisse comparé aux années précédentes.



Ahmed Ouledi sur le thème de l'éducation

« Beaucoup de nos enfants écrivent des textes, mais au lieu de se consacrer à décortiquer le message, on découvre à tout moment, à chaque phrase, beaucoup de fautes », a déploré Ouledi Ahmed, expert national. Pointant du doigt la prolifération à Ngazidja, d'écoles privées en tout genre, Dr Ouledi a assuré que la plupart des enseignants n'avaient pas la formation requise pour exercer le métier. « Certains d'entre eux se bousculent dans l'enseignement parce qu'ils n'ont hélas pas eu de travail ailleurs. Ils se réfugient donc dans ce domaine sans conviction ». Il saluera la reprise des activités de l'Université des Comores, en 2003; un atout à préserver. « Nous avions 1000 étudiants et maintenant, le chiffre atteint les 15 000. C'est énorme! », confie celui qui se réjouit de voir les filles occuper les premiers rangs dans toutes les classes.

Parmi les propositions, une école publique maternelle afin « d'encadrer l'enfant comorien dès son plus jeune âge ». Entre autres propositions, introduire la langue maternelle dans l'enseignement, en plus de l'anglais et de l'arabe. Une mesure défendue par Houmed Msaidié. La santé des Comoriens, un sujet de préoccupation majeure au vu de la situation, a été abordée également. Bien que saluant les efforts dans le domaine, les participants ont regretté le manque d'infrastructures dans le pays, véritable handicap.

« Chaque jour, il y a au moins un Comorien qui part à l'extérieur pour se faire soigner », a déploré l'expert en charge du sujet. « Chacune des capitales de nos îles doit avoir son hôpital spécifique afin d'éviter les évacuations sanitaires trop coûteuses », proposera-t-il, préconisant également la mise en place d'ambulances dans chaque ville ou village en Union des Comores.

La sécurité sociale fait également partie des priorités citées mercredi au Palais du peuple. Hadjira Oumouri, députée de Mbadjini, appelle à l'application stricte de la redevance administrative unique (RAU) qui, selon elle, « n'aboutit pas alors que le gouvernement participe tous les mois ». Instaurer une mutuelle de santé dans les établissements scolaires privés comme publics a été préconisé: « Ainsi, nous allons assurer à 100% la santé de nos enfants ».

Ibnou M. Abdou

APPEL DES 43

Une troisième voie pour sauver les assises

43 personnalités ont signé une pétition pour tenter d'éviter la tournure que prennent les assises nationales. Tous sont convaincus qu'une troisième voie est possible pour sauver le processus visant à faire le bilan des 42 ans d'indépendance du pays. Les signataires se disent préoccupés par la tournure que prennent les récents évènements.

"L'objectif du présent appel est d'alerter sur nos craintes d'une possible déviation de l'exercice malgré les bonnes intentions qui l'ont animé au départ. Notre plus grande crainte reste la menace qui pèse sur l'unité nationale et le retour de la déstabilisation chronique, alors que l'idée même d'assises nationales est née de la frustration de nos sportifs face à une atteinte à notre intégrité territoriale ». C'est en ces termes que les 43 signataires de "l'Appel des 43" expliquent leur démarche citoyenne.

Tous se disent préoccupés par les échos sur les dysfonctionnements constatés dans la phase préparatoire, notamment la gestion financière du processus, la mise en place des différentes instances du comité de pilotage, la sélection des participants aux différentes consultations, l'accueil réservé à certaines délégations dans des localités hostiles au processus, les déclarations intempestives de certains membres et acteurs clés de l'initiative, la communication défectueuse, les mécanismes de prise de décision, et plus globalement le caractère d'improvisation qui a dominé tout le processus.

Les signataires appellent à une extrême vigilance quant à l'adoption de recommandations qui ne résulteraient pas d'un consensus effectif ni d'un diagnostic exhaustif et profond ; ils demandent que les premières conclusions ne soient pas immédiatement transformées en mesures déterminantes pour le pays, afin de permettre le rassemblement de tous les Comoriens autour d'un projet de société commun.

Ces personnalités - des journalistes, des artistes ou encore des chefs d'entreprise, préconisent que ces assises, qui se déroulent du 5 au 12 février 2018, soient considérées comme une "étape du dialogue inter-comorien et qu'elles aboutissent à la programmation d'échéances complémentaires" qui permettront d'examiner en profondeur les raisons de l'absence de décollage.

Si le principe de poursuivre le dialogue est acquis, ils appellent les partis politiques à renoncer à la politique de la chaise vide et participer au débat ; à la société civile à s'impliquer davantage pour conférer au débat une posture citoyenne et au gouvernement à jouer un rôle dans l'organisation des assises en permettant "d'identifier un facilitateur qui puisse garantir le caractère inclusif" du débat.

Mohamed Youssouf

Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani



ASSISES NATIONALES

La tournante comme gage de stabilité

Le diagnostic est sans appel, pour la gouvernance politique, consolidation de la nation et édification de l'État. Mais les recommandations faites par ces mêmes experts surtout sur la présidence tournante et l'autonomie des îles chutera la température d'une plénière qui s'annonçait explosive.

Ceux qui s'attendaient à une journée explosive pour ce troisième jour de l'assemblée des assises nationales sont sûrement partis déçus. Et pour cause, le maintien par les experts de la présidence tournante et de l'autonomie des îles. Pourtant rien n'avait laissé présager ce climat d'apaisement à la première ligne du diagnostic dressé par les experts sur ce premier axe relatif à la gouvernance politique, consolidation de la nation et édification de l'État.

L'ancien président de l'île de Ngazidja, et juriste de son état Mohamed Abdoulwahab, surtout, ferait un bilan sans concession d'un échec de la gouvernance politique voilà 42 ans, passant d'une constitution à une autre et dont il donnera une mention spéciale à celle de 1978. Mais le moment très attendu est le passage sur la présidence tournante issue des accords de Fomboni de 2001 et qui sera révisé en 2009.

L'expert dans un langage imagé va assimiler la tournante à un fruit destiné à couper la faim et que « cependant elle a renforcé le chauvinisme et le copinage dans la gestion de l'État qui est pris en otage par des groupuscules », a-t-il expliqué. Un passage expliqué d'une manière brillante par ce juriste qui a été dans presque toutes les rédactions des constitutions post-période des mercenaires.

Fausse joie pour les uns et soulagement pour les autres, quand les principales recommandations seront aussi exposées surtout sur la partie 2 qui avait retenu l'attention de l'assistance venue en nombre, et qui a nécessité la mobilisation de trois salles pour pouvoir contenir la foule. Les experts recommanderont « une reforme profonde de l'État visant à réduire les superstructures et les institutions afin de minimiser leurs coûts ».

Autre recommandation faite, la suppression des postes de vice-présidents, pour réduire les charges de l'État. L'État doit prendre la forme d'un État unitaire fortement déconcentré et véritablement décentralisé. Un régime présidentiel avec une séparation stricte des pouvoirs.

Ainsi la tournante sera maintenue « pour garantir la paix et la stabilité du pays ». Les postes des gouverneurs resteront aussi maintenus. Mais les postes de commissaires des îles seront supprimés ainsi que le conseil des îles dont les pouvoirs seront transférés aux conseils communaux. Autre proposition et autre suppression, c'est celle de la cour constitutionnelle en vue de renforcer les compétences de la cour suprême.

A noter des débats très animés qui ont suivi la présentation des experts et qui viendront de nouveau enrichir les travaux. La séance va se poursuivre ce vendredi après-midi.

Maoulida Mbaé

ASSISES NATIONALES

Renouvellement du mandat présidentiel : oui mais pour combien d'années ?

Les travaux des assises se poursuivent. Hier jeudi, les discussions portaient sur la gouvernance politique et l'édification de l'Etat. La question de la présidence tournante ayant été abordée, les experts nationaux ont parlé de la possibilité de renouveler le mandat présidentiel une fois. Mais pour combien d'années?

La question tant attendue de la présidence tournante a été évoquée hier jeudi, lors des travaux portant sur la gouvernance politique et l'édification de l'Etat. Les experts nationaux n'ont pas recommandé la suppression de la tournante, comme craignait une partie de l'opinion. Ils ont recommandé par contre, que le mandat présidentiel puisse être renouvelé une fois. Chaabane Mohamed, syndicaliste, se réjouit que les assises n'aient pas recommandé la suppression de la tournante.

« Je suis très content; la présidence tournante ne sera pas supprimée. Je pense que c'est la grande réussite de ces assises car toutes les craintes et toutes les angoisses étaient fixées là-dessus. Même si les assises ne peuvent pas remplacer la Constitution, on craignait quand même qu'elles recommandent sur la tournante, des choses qui auraient pu mettre le pays à feu et à sang », a-t-il confié.

Les experts nationaux ont recommandé que le mandat puisse être renouvelé une fois. Une déclaration qui mérite amples explications pour cet enseignant de philosophie dans le public. « Mais pour combien d'années? », s'interroge ce syndicaliste qui insiste qu'« il faut


Le président Azali participe aux débats sur les institutions de l'Etat

clarifier ce point. Dès lors qu'il y a des zones d'ombres, le risque plane sur la paix dans le pays ».

Dans ce même ordre d'idées, Anissi Chamssidine, ancien gouverneur de l'île d'Anjouan, affirme que la tournante et les autonomies des îles ne sont pas mortes. Il demande à son tour plus de détails sur la recommandation concernant la tournante. « On parle d'un mandat renouvelable. Mais pour combien d'années ? Si ça n'a pas été mentionné, on peut déduire que c'est pour les 5 ans...», dit-il.

Abbas Bacar, un mahorais qui participe aux assises, a salué la sagesse des experts pour n'avoir pas recommandé la suppression de la présidence tournante. Il confiera garder espoir que les Mahorais puissent un jour présider l'archipel. « On ne veut pas que ce qui s'est produit avec Hakim se répète. On aimerait qu'après Anjouan, Mayotte ait son tour également », lance-t-il. Sur les absents, il dira: « Les personnes qui ne sont pas venues sont celles qui voulaient détruire la tournante ».

Mohamed Youssouf

Suppression des "institutions budgétivores": les gouverneurs ripostent

Lors de la troisième journée des assises nationales, consacrée à la gouvernance politique et à l'édification de l'Etat, les gouverneurs des îles de Ngazidja et Mohéli sont intervenus sur la question relative au budget des institutions. Les experts ayant préconisé la suppression des institutions estimées budgétivores, Hassan Hamadi et Mohamed Said Fazul ripostent et se défendent d'être de ceux qui alourdissent les charges de l'Etat.


Le gouverneur Fazul se défend aux assises de ne pas etre budgetivore

La journée 3 des assises nationales était consacrée à la gouvernance et l'édification de l'Etat. Plusieurs thèmes englobés sous cet axe qui abordait la question des institutions et leur mode de fonctionnement; l'Etat mais aussi les îles autonomes et les communes, pour ne citer que ceux-là. A l'issue des échanges et exposés des experts nationaux, il a été recommandé la suppression des institutions estimées budgétivores. Une recommandation qui a suscité de vives réactions de la part des gouverneurs des iles de Ngazidja et Mohéli.

« On nous dit que les îles sont budgétivores. On est loin de la vérité! Ces derniers temps, l'Etat fonctionne avec 40 à 44 milliards de francs comoriens, contre 10 milliards pour l'ensemble des iles. Le reste, c'est pour le pouvoir central», a lancé Hassan Hamadi, le chef exécutif de l'ile de Ngazidja. Pour sortir de cette situation, Hassan Hamadi appelle à un changement profond des mentalités mais aussi du comportement des gens. « Dès lors qu'on s'efforcera d'adopter une bonne conduite, les choses changeront d'elles-mêmes. L'argent sera versé comme il se doit dans les caisses de l'Etat. Sans ça, le problème ne sera pas résolu ».

Le gouverneur de Mohéli, bien qu'approuvant le raisonnement de son homologue, a tenu à démontrer que Mohéli était exempt de fautes pour ce qui est du constat établi: « La masse salariale de Mohéli s'élève à 160 millions par mois contre 1,3 milliard pour l'Union. On est loin du constat fait.». Il ajoute: « Mon salaire, cumulé à ceux de tous mes commissaires, avoisine les 7 millions. C'est dire comme on est loin comparés aux autres institutions». Il a également été question de l'autonomie des iles, principal point de divergence entre le président de la République et les gouverneurs. Mohamed Fazul demandera à visualiser le contenu avant que toute décision soit prise.

Mohamed Youssouf

PÊCHE INDIANOCÉANIQUE

Premier plan d'action régional sur la pêche thonière côtière

Une trentaine de pêcheurs et représentants des autorités de l'Union des Comores, de la France (Réunion), du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de la Tanzanie se sont réunis du 5 au 7 février pour discuter de l'avenir de la pêche thonière côtière. Et pour la première fois, un plan régional intégrant les sept pays riverains a été ressorti et présenté à l'assemblée.

Une trentaine de pêcheurs et de représentants des autorités des 7 pays riverains se sont réunis du 5 au 7 février à Maurice pour échanger sur l'avenir de la pêche thonière. Cette rencontre qui vise à augmenter l'investissement dans le secteur de la pêche thonière côtière est organisée par la Commission de l'océan Indien, à travers son programme SmartFish financé par l'Union européenne. Au cours de ces trois jours de réunion intensive et multidisciplinaire, les experts et les champions des sept Etats représentés ont dressé un inventaire de leurs pêcheries de thonidés et examiner les causes profondes des résultats mitigés du déploiement de DCP au bénéfice des pêcheries côtières par les agences régionales et internationales.

Pour la première fois, un plan régional sur la pêche thonière côtière intégrant les sept pays a été présenté à Maurice. Il a été élaboré sur la base d'un diagnostic approfondi du secteur par le programme SmartFish de la Commission de l'océan Indien (COI), financé par l'Union européenne. « Ce plan a pour ambition de faire naître l'esprit d'entrepreneuriat au sein des communautés de pêcheurs de ces pays, explique Sunil Sweenarain, coordinateur du programme SmartFish. Il est temps que la région se dote d'un outil régional économiquement ambitieux pour cette ressource migratoire. Cela permettra d'amplifier la part du secteur de la pêche artisanale dans les économies nationales et régionale ».

Le plan englobe quatre axes principaux à savoir la modernisation et l'innovation technique qui intègre les points cruciaux comme la sécurité en mer, la profitabilité de la pêche, l'amélioration de la qualité du produit ; le développement du produit et le marketing qui touche les aspects phytosanitaires et hygiénique du poisson, ainsi que l'accès au marché ; la gestion et la gouvernance de la pêche thonière côtière qui inclut l'amélioration de la collecte de données, le renforcement des institutions scientifiques et les mécanismes de financement innovant qui englobe l'amélioration des compétences commerciales et entrepreneuriales dans le secteur de la pêche thonière côtière ainsi que la mobilisation de fonds au bénéfice des pêcheurs artisanaux.

« Cet objectif de faire du pêcheur un business man correspond aux aspirations de la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien », souligne Hervé Raherimiamina, vice-président de cette fédération. La rencontre organisée par le programme SmartFish s'est conclue avec l'adoption d'une


Participants à la réunion sur la pêche régionale

déclaration commune qui reconnait la contribution concrète que peut avoir la pêche thonière côtière au développement économique. Les participants ont également insisté sur la nécessité d'une gestion responsable de cette filière en conformité avec les Objectifs de développement durable.

Pour rappel, la capture annuelle de la pêche thonière côtière des cinq Etats membres de la Coi est répartie comme suit : Union des Comores (16 000t) avec 1670 pirogues, France/La Réunion (2 870t) avec 180 pêcheurs, Madagascar (52 000t) avec près de 100 000 pêcheurs, Maurice (250t) avec 300 pêcheurs, Seychelles (3 530t) avec 30 bateaux semi-industriels.

Mohamed Youssouf

GOUVERNORAT D'ANJOUAN

Pourquoi le gouverneur d'Anjouan n'a pas pu prendre son vol à temps ?

Dans la matinée d'hier, le gouverneur d'Anjouan, Salami Abdou n'a pas pu prendre son vol pour Anjouan, prévu à 9h00. L'avion qui devait le ramener est parti vide à Ouani où ses sympathisants s'étaient fortement mobilisés pour l'accueillir. Il suivra un autre vol à 14h00, et cela pas sans compromis.

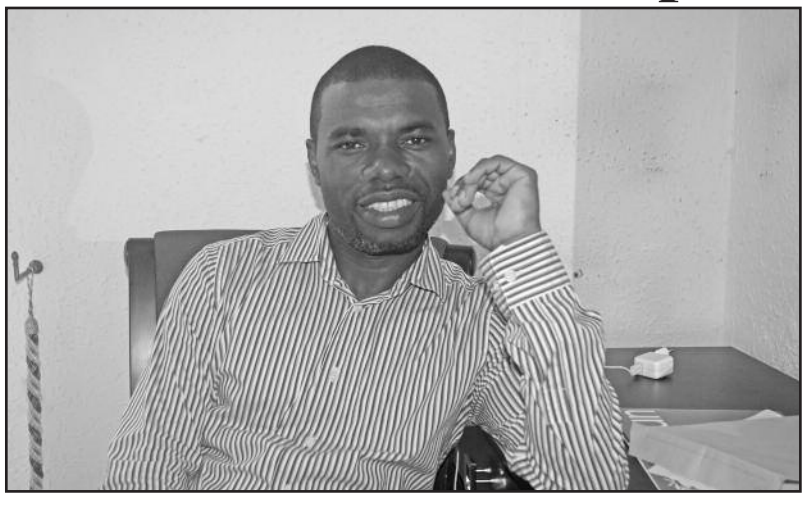

Une avalanche de journalistes s'était dépêchée hier à l'Aéroport International Moroni Prince Said Ibrahim (Aimpsi). Pour cause, l'avion qui devait transporter le gouverneur d'Anjouan et d'autres passagers ordinaires à Ouani, a décollé sans passagers à bord. Après une petite enquête, La Gazette des Comores a appris d'un membre du gouvernement que la décision émanait des autorités centrales. Pourquoi ? A cette question, notre source n'a pas voulu répondre.

Ce que l'on sait par contre, beaucoup d'anjouanais s'étaient mobilisés à Ouani, très tôt dans la matinée d'hier, pour accueillir leur gouverneur. Une sorte d'hommage que les sympathisants de Salami voulaient lui rendre. Salami est le seul gouverneur à s'être opposé au format des assises nationales dès le début du processus. Ce n'est que lundi dernier que ses collègues de Mohéli et Ngazidja ont décidé de lui emboiter le pas, en signant ensemble un mémorandum commun pour s'opposer à la remise en cause de la présidence tournante et de l'autonomie des îles. Un geste qui, aux yeux des sympathisants de Salami, mérite un hommage populaire.

Pour l'Aimpsi, la compagnie Int'Air Iles, auprès de laquelle le gouverneur avait pris son billet, n'avait pas payé ses redevances aéroportuaires qui s'élèvent à plus de 30 millions de nos francs. «Le gouverneur de l'île autonome d'Anjouan n'a jamais été empêché de quitter la Grande-Comore. Il est malheureusement comme bon nombre de passagers, victime du comportement irresponsable des gérants de la compagnie Int'Air Iles qui refusent de payer ses factures à l'Aimpsi », écrit Karim Abdoulwahabi, le chargé de Com'.

Est-ce la vraie raison ou une manière de se laver de tout soupçon de manipulation politique ? La matinée d'hier, les forces de l'ordre ont quadrillé les parages de l'aéroport régional de Ouani, empêchant la foule d'y accéder. Sur les routes, des barrages à filtre. Histoire de dissuader les gens de se rendre à Ouani ou, éventuellement à Mutsamudu où ils pourraient également se rassembler. Il a fallu que la foule, c'est-à-dire les sympathisants de Salami, vide les lieux pour que le gouverneur d'Anjouan, cloitré à l'aéroport de Hahaya depuis de longues heures, puisse prendre le vol suivant. Tel a été le compromis entre les autorités et l'équipe du gouverneur à Anjouan, comme nous l'ont confirmé nos sources aussi bien gouvernementales que militaires. L'Union de l'opposition elle, devrait s'exprimer sur ce sujet incessamment.

Toufé Maecha

HABARI ZA UDUNGA

Un grand mystère

"Dit moi qui tu hantes, je te dirai qui tu hais !"

Cet adage est plus que d'actualité dans cette dernière ligne droite des élections présidentielles. Comme d'habitude et en pareilles circonstances dans les iles de la lune, les alliances et autres regroupements de toutes natures, font les choux gras d'une opinion publique en mal de sensations.

Entre le « Soleil » qui s'est divisé en trois morceaux d'importance inégale, cela va de soi et les autres candidats avec des pourcentages qui vont de 0 à 5, les commentaires vont bon train sous les cocotiers.

Partout, ces regroupements signent des accords et autres déclarations sur les engagements des uns et des autres en cas de victoire finale. Et pourtant tout le monde connait la valeur de ces parchemins dans notre pays. La constitution elle-même, ne manque pas d'être passée sous les fourches caudines des théoriciens de « ce n'est pas le coran ». Quand bien même, le Coran a toujours été relégué au second rang quand ce beau monde veut se partager le maigre gâteau de notre « pays pauvre très endetté ».

Personne n'est dupe et pourtant tout le monde fait semblant de croire que demain sera meilleur qu'aujourd'hui et c'est le propre de l'homme, seriez-vous tenter de répondre. Le vrai problème est que le pays vit au dessus de ses moyens de par l'existence d'une caste issue de la sphère administrative et politique, incapable d'impulser une vision pour le pays.

L'arrivée d'une « nouvelle » équipe donne toujours aux gens le sentiment que les choses changeront. Un petit état insulaire avec des atouts non négligeables mais qui refuse le développement. Un pays comme le Cap Vert, mal loti par la nature, donne un exemple de ce qui peut être fait avec peu de moyens et avec une volonté d'aller toujours de l'avant. A l'opposé, il y a l'exemple d'Haïti, un peuple fier de ses cadres et une intelligentsia reconnus mais qui s'est toujours enfoncé dans le sous-développement et une misère criante.

Les iles de la lune sont un carrefour de cultures et de civilisations. Elles ont des opportunités à saisir et des atouts à relever. Sans une prise de conscience affirmée sur le plan politique autour d'une vision à travers un développement maitrisé, le microcosme politique continuera de naviguer avec son frêle esquif à travers les méandres d'une mer déchainée appelée mondialisation. Et notre diaspora finira par lâcher prise.

Notre drame est que les multiples leaders sous les cocotiers ont décidé de faire siennes ces paroles d'un personne de Jean Cocteau : « Puisque ces mystères m'échappent, feignons d'en être l'organisateur». Et pour beaucoup de nos compatriotes, notre pays demeure un grand mystère.

(Article sorti lors de la campagne du deuxième tour des présidentielles de 2016).

Mmagaza

THÉÂTRE

Obsessions de lune I Idumbio au théâtre-studio d'Alfortville

Auteur, comédien et metteur en scène, Soeuf Elbadawi sera à l'affiche du théâtre-studio d'Alfortville en février pour la reprise d'un de ses spectacles, Obsessions de lune I Idumbio IV. Un spectacle qui rend compte de la manière, dont un peuple est rendu clandestin en son pays.


Sur la scène du théâtre Saint-gervais à genève

Les 23 et 24 février 2018, Soeuf Elbadawi reprend Obsessions de lune I Idumbio IV, son spectacle sur la tragédie du Visa Balladur au théâtre-studio d'Alfortville, en région parisienne. Un projet qui rend compte de la manière, dont un peuple est rendu clandestin dans son pays par une tutelle étrangère. A la distribution : Soeuf Elbadawi lui-même, Christian Benedetti, connu pour avoir défendu le travail d'Edward Bond en France, et Rija Randrianarivoa, considéré comme l'un des meilleurs guitaristes malgache du moment.

Le spectacle évoque les drames de la traversée « entre la partie occupée de l'archipel et la partie dite indépendante », explique l'artiste. Le « visa Balladur » interdit aux habitants des autres îles comoriennes de rallier librement Mayotte, en faisant traquer les embarcations par la police française des frontières, jusqu'à ce qu'elles finissent dans le lagon. « Il faut dire deux choses. La première, c'est que nous circulions en paix, avant l'existence de ce maudit visa. Nous avions un problème à régler avec la France, mais nous n'avions pas de morts sur la conscience. La deuxième chose, c'est que ce « visa » est lui-même une invention sans-papier. C'est un objet clandestin, puisqu'il n'existe, à ce jour, aucune loi, ni décret, ni circulaire d'Etat, qui s'en revendique. On dirait qu'il a été inventé de toutes pièces par ceux qui l'appliquent. Autrement dit, on est en train de noyer les Comoriens, sur la base d'une fausse directive, probablement issue de l'ombre ».

Défenseur de la libre circulation dans l'archipel (« C'est un préalable à toute discussion avec la France. Nos autorités doivent le comprendre »), Soeuf Elbadawi travaille depuis longtemps autour de cette tragédie, qui lui a valu le prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires d'Ile de France, avec Un dhikri pour nos morts la rage entre les dents, son livre paru aux éditions Vents d'Ailleurs. Obsessions de lune / Idumbio IV, créé pour le festival Nouvelles Zébrures dans le Limousin, joué à Paris, Tulles, Avignon et Genève, parle aussi du « délitement dans l'archipel et du continuum colonial ». Ce même spectacle se jouera au MUCEM à Marseille le 14 avril prochain.

Mohamed Youssouf

Pharmacie de garde

Pharmacie de la capitale Zilimadjou

Numéros utiles

Police
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :
Le Select 773 00 31

Port maritime
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Avis d'appel d'offres international

UNION DES COMORES

Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC)
Marché pour la fourniture des kits solaires pour les postes de santé et les établissements scolaires à la Grande Comores

Date:05 février 2018
Dons: FAD n°: 2100155025668 et **FEF** n°: 5900155005451
AAO No: AON/TRAVAUX/PASEC/2018-04

1.Le présent avis d'appel d'offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne NoGPN - Comores - Projet Appui au Secteur Energie PASEC - 09 2014du 13/09/2014en ligne et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. L'Union des Comores a reçu un f**inancement** auprès de la Banque Africaine de Développement don FAD et un don de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF) pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC), et entend affecter une partie du produit de **ce financement** aux paiements relatifs au marché pour la fourniture des Kits solaires pour les postes de santé et les établissements scolaires à la Grande Comores.

3. LaVice-Présidence Chargée du Ministère de l'Economie, de l'Energie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Tourisme, de l'Investissement, du Secteur Prive Et des Affaires Foncières à travers le Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture **des modules photovoltaïques, régulateurs, onduleurs chargeurs etbatteries.** L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux **Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux** de la Banque et tout particulièrement par appel d'offres « en une étape ».

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux duProjet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC)
Rue : Dawedjou Étage/ numéro de bureau : 1er étage Bâtiment ancienne école Gymnase, Ville : Moroni
Code postal : 1332 Numéro de téléphone : +269 763 68 72 / 763 68 74
Adresse électronique : pasecomores@gmail.com

5. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs comorien (50 000 kmf).

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du **Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions d'Equipements**, de la Banque.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 17 mars 2018 à 10h(heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à un million cinq cent milles (1 500 000) de francs comoriens.

8. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 17 mars 2018 à 10h30 (heure locale), à l'adresse suivante :

Rue : Dawedjou Étage/ numéro de bureau: 1er étage Bâtiment ancienne école Gymnase,
Ville : Moroni Code postal : 1332
Numéro de téléphone : +269 763 68 72 / 763 68 74
Adresse électronique : pasecomores@gmail.com.

FOOTBALL : LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Face au Mozambique, Ngaya doit vaincre pour convaincre

A J-2 de la confrontation avec Unlâo Desportiva do Sorgo du Mozambique dans le cadre de la phase aller de la Ligue des Champions d'Afrique, Ngaya Football club de Mde est plongé dans la préparation. Le 11 février prochain à Moroni, pour convaincre des supporteurs exigeant de sa détermination à sauver l'honneur du pays, les ambassadeurs de Mde doivent absolument vaincre.

"Même amputé des éléments non négligeables, sauf accident, on vaincra. Nous avons pris toutes les dispositions nécessaires pour ne pas décevoir. Les joueurs s'entraînent, animés par un bon état d'esprit. Et avec l'aide de Dieu, on compte susciter une liesse populaire par un beau spectacle et une victoire », prie Aboubacar Ibouroi, membre actif du staff administratif des locaux.

A deux jours de ce duel qui s'annonce coriace, les ambassadeurs des Comores, sont en plein préparatifs. A en croire, les impressions des joueurs, « le mental est au beau fixe », malgré le planning serré du site du jeu. La Fédération de Football des Comores attribue l'usage du stade à tous les prétendants au titre : Ngazi Sport de Mirontsi (Ndzouani) et Association Sportive Port-Louis 2000 (Maurice) et Unlâo Desportiva do Sorgo (Mozambique).



Tous derrière nos ambassadeurs

« Ngaya s'entraîne ce soir à partir de 18h [jeudi 8 février 2018, Ndlr]. Les autres équipes occupent probablement la journée. Ce n'est pas suffisant. Mais que faire ? Les concurrents qui convoitent l'exploitation du stade sont au nombre de quatre. Il n'y a aucun choix possible », explique Aboubacar. La communauté footballistique est plongée dans l'incertitude.

Même en grande forme, l'effectif de l'adversaire des Mozambicains est fragilisé par un départ massif de bons éléments. Mais comme un clou chasse l'autre, Mde s'est équilibré. « Écoutez, Ngaya n'est pas affaibli. On a pu combler les postes abandonnés. Le départ massif ne constitue pas un obstacle à une excellente expression technico-tactique des joueurs. Le moral est bon. L'exploit de la Super coupe reste illustratif.

Les nouvelles recrues seraient diversifiées par rapport aux besoins. « On a enrichi l'effectif par des joueurs, venus de D3, D2 et D1. On privilégie les jeunes », insiste notre interlocuteur. Il enchaîne : « Nous remercions beaucoup les autorités, insulaires et nationales, pour leur précieux accompagnement, la communauté villageoise pour sa mobilisation, l'équipe et le staff technique pour leur disponibilité. Tous derrière nos ambassadeurs sportifs ».

Bm Gondet

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'ecrire

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

****

VICE PRESIDENCE CHARGEE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

PREMIER PROJET DE GOUVERNANCE DES PECHE ET CROISSANCE PARTAGEE DU SUD OUEST DE L'OCEAN INDIEN

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Pour le recrutement d'un Consultant (Bureau) pour dispenser des modules de formation aux affaires pour promouvoir le secteur privé pêche

Date de l'avis : 31 JANVIER 2018

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour le Développement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : sélection d'un bureau d'étude/ ou centre de formation pour dispenser des modules de formation aux affaires pour promouvoir le secteur privé pêche.

2. Description des modules de formation :

• **Module 1** : Entrepreneuriat : initiation, modalités de formalisation et accès aux opportunités
• **Module 2** : Force de vente (capacité et moyens pour atteindre une performance dans la vente), conditionnement et packaging
• **Module 3** : Gestion et comptabilité, relations avec la banque et la clientèle
• **Module 4** : Technique et modalités de contractualisation sous cadre OHADA

Ces modules doivent être dispensées de manière systématique et adaptative par rapport au niveau de base de chaque stagiaire des trois catégories de personnes citées dans les termes de référence tout en tenant compte de leur propre activité en cours et surtout pour les participants des catégories I et II.

3. Profil et qualifications requis:

• Le bureau/ centre de formation doit justifier d'une expérience accumulée de 8 ans pour tous les experts en exercice dans le domaine/thématique de formation suscité (filières pêche) ;
• Avoir effectué avec succès au minimum deux (02) missions similaires au cours des cinq (05) dernières années ;
• Avoir une bonne connaissance des problématiques de l'exploitation des ressources halieutiques dans les états en développement serait un atout appréciable.
• Avoir une connaissance sur les systèmes de financement à travers les microcrédits
• Disposer du CV du bureau ou centre de formation ayant les compétences suivantes :
Compétences en droit des affaires et entrepreneuriat
Compétences en gestion et comptabilité
Compétences en marketing
Compétences en conception, élaboration et gestion de projet
• Chaque consultant doit avoir :
Bac+ 4 au minimum dans son domaine
Posséder au moins 5 ans d'expérience professionnelle
Réalisé avec succès au moins une mission similaire (c'est-à-dire une formation d'initiation).
Une maîtrise du français (parlé, écrit et lu)
Une excellente capacité rédactionnelle, capacité pédagogique.

4. La DGRH invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, soit en version physique ou électronique. La durée de la mission est prévue pour une année.

6. Le Consultant (bureau d'étude) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les **Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes

9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le Mercredi 14 février 2018 à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores).**

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba– BP : 41 –
E-mail : swiofish.comores@yahoo.fr
Tél : (269) – 763 64 22